



LE PARC NATUREL REGIONAL DE L'AUBRAC RECRUTE SON DIRECTEUR ADJOINT(H/F)

Descriptif de l'organisme employeur

Le parc naturel régional de l'Aubrac a été labellisé par décret ministériel le 23 mai 2018. Il a pour mission de renforcer l'attractivité du territoire dans une logique de développement durable et de préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de l'Aubrac pilote la mise en œuvre de la Charte du Parc en animant, coordonnant ou portant les opérations de préservation, d'aménagement et de développement durable qui y sont inscrites. L'équipe du Parc est actuellement composée de 20 agents.

Plus d'informations sur : www.parc-naturel-aubrac.fr

Cadre de la mission

L'équipe technique du Parc est organisée en 5 pôles d'activités : Economie-services ; Aménagement durable et cadre de vie ; Gestion et valorisation des ressources et des milieux naturels ; Sensibilisation-culture ; Administration - gestion. Un responsable anime chacun de ces pôles.

De façon générale, le(la) directeur(trice) adjoint(e) appuie le directeur dans le pilotage des activités du Parc et dans la mise en œuvre des orientations de sa Charte.

Plus particulièrement, il (elle) aura un rôle accru en interne dans le management de l'équipe du Parc en s'appuyant sur les pôles d'activités, dans la mise en place de procédures et d'outils de gestion, ainsi que dans la vie des instances du Parc.

Descriptif des missions

1/ De façon coordonnée avec le directeur, assister les instances du syndicat mixte dans la préparation et l'exécution de leurs décisions

2/ Participer à la mise en œuvre la charte du Parc en mobilisant, organisant et coordonnant les moyens humains et financiers et en veillant à la bonne réalisation des actions et à leur évaluation.

3/ De façon partagée avec le directeur, piloter et animer l'équipe du Parc :

- organisation générale de l'équipe, mise en place de procédures et d'outils de gestion,
- management d'une partie des agents
- supervision des dossiers complexes

4/ Seconder et assurer l'intérim du directeur notamment dans ses missions de représentation auprès des partenaires du Parc

Formation, connaissances et compétences requises

Formation et expérience requises :

- Formation supérieure (bac + 5 ou ingénieur) dans les domaines techniques liés aux missions des PNR (aménagement du territoire, développement territorial, environnement...) ou dans les domaines de la gestion et de l'administration des collectivités territoriales.
- Expérience professionnelle appréciée dans un poste similaire : directeur adjoint / chef de service de parc naturel régional, collectivité territoriale, syndicat mixte, établissement public, service déconcentré de l'Etat
- Maîtrise du fonctionnement des collectivités territoriales (gouvernance, administration, budget)
- Expertise avérée en conception / gestion de projets et en aménagement du territoire ; connaissance de la politique des PNR.
- Bonne connaissance des territoires ruraux, de leurs problématiques, des organismes socio-professionnels et associatifs de ces secteurs (agricoles et naturalistes notamment).

Savoir-faire :

- Pratique de management opérationnel d'équipes pluridisciplinaires, capacité à fédérer en interne et en externe
- Elaboration, gestion et suivi financier de programmes opérationnels et de budgets de collectivités
- Capacités rédactionnelles de documents techniques et administratifs

Savoir-être :

- Qualités relationnelles et de travail en équipe, capacité d'écoute, sens du service public
- Polyvalence, autonomie, adaptabilité et réactivité
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Forte disponibilité (déplacements réguliers et réunions en soirée et le week-end)

Conditions de recrutement

- Poste de titulaire ou de contractuel (CDD de 3 ans renouvelables) de la fonction publique territoriale, à pourvoir immédiatement
- Rémunération brute annuelle : selon barème de la fonction publique territoriale, adaptable selon expérience professionnelle.
- Temps complet
- Lieu de travail : Village d'Aubrac – 12 470 SAINT CHELY D'AUBRAC.
- Permis B et véhicule personnel indispensables.
- Le poste est ouvert aux personnes handicapées

Candidatures

Adresser les candidatures (lettre de motivation précisant les prétentions salariales, CV), **avant le 31 décembre 2021** à :

Monsieur le Président

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de l'Aubrac

Village d'Aubrac - 12 470 SAINT CHÉLY D'AUBRAC

Renseignements : Monsieur Olivier Guiard, directeur, ou Antoine TOURNIER - Responsable administratif et financier :
05.65.48.19.11 ; mail : info@parc-naturel-aubrac.fr